

Commune de ADON

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2018

Le compte administratif présente les comptes et permet d'effectuer le bilan financier de l'année.

Les crédits votés étant autorisés pour une année civile, le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget et permet de faire le relevé des dépenses et recettes exécuté par l'ordonnateur, le maire.

Il est conforme au compte de gestion établi par le comptable public.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est déficitaire de 48 393.53 € (déficitaire de 25.96 € en 2017).

◆ Les recettes

Chapitre	CA 2018
13 - Subventions d'investissement	7 877,62 €
10 - Dotations (FCTVA, taxe aménagement)	2 686,21 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 831,70 €
Total	16 395,53 €

Les recettes d'investissement sont faibles. La commune a perçu la subvention du Conseil Départemental pour les travaux de l'église et le FCTVA relatif aux divers investissements de l'année 2016.

◆ Les dépenses

Chapitre	CA 2018
20 - Immobilisations incorporelles	1 641,60 €
21 - Immobilisations corporelles	19 784,82 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	35 562,60 €
16 - Emprunts	2 718,34 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 081,70 €
Total	64 789,06 €

Les dépenses d'investissement ont augmenté de plus de 50 % par rapport à 2017 (41 425.95 €).

Il faut noter que :

- Les charges liées aux immobilisations incorporelles (droits utilisation logiciel) sont stables.
- Les charges liées aux immobilisations corporelles sont en baisse.
- Les remboursements d'emprunts (capital) sont stables.

La forte augmentation est due au transfert du résultat assainissement 2017 à la CCBLP.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est excédentaire de 5 430.51 € (8 462.14 € en 2017).

◆ Les recettes

Chapitre	CA 2018
70 - Produits de services	8 238,89 €
73 - Impôts et taxes	127 548,76 €
74 - Dotations et participations	70 659,95 €
75 - Autres produits de gestion courante	2 495,00 €
77 - produits exceptionnels	1 373,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 081,70 €
Total	215 397,30 €

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 6.86 % par rapport à 2017. (Légère augmentation des impôts et vente du copieur).

Les taux de fiscalité n'ont pas évolué depuis plusieurs années.

Taxe d'habitation : 12.78 %

Taxe foncière du bâti : 13.88 %

Taxe foncière du non bâti : 50.16 %

CFE : 18.27 %

◆ Les dépenses

Chapitre	CA 2018
011 - Charges à caractère général	48 605,63 €
012 - Charges de personnel	59 038,02 €
014 - Atténuations de produits	8 241,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	69 593,59 €
66 - charges financières	293,14 €
67- charges exceptionnelles	18 363,71 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 831,70 €
Total	209 966,79 €

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9.25 %.

Il faut noter que :

- Les charges à caractère général sont en baisse.
- Les charges de personnel ont peu augmenté.
- Les autres charges de gestion courante, les charges financières (intérêts d'emprunt) et les atténuations de produits sont stables.

La variation la plus significative est due au transfert du résultat assainissement 2017 à la CCBLP.

~~~~~

Compte tenu des résultats cumulés 2017, des résultats 2018 et des crédits reportés 2018

(1 950.00 € de dépenses engagées en 2018 mais qui seront réalisées en 2019) :

- ✓ L'excédent cumulé de la section d'investissement pour l'année 2018 est de 2 522.44 €.
- ✓ L'excédent cumulé de la section de fonctionnement pour l'année 2018 est de 120 347.54 €.